



ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET ELECTIVE 2024

14 septembre 2024

Le secrétaire du CTPN Réunion, souhaite au nom du Comité Directeur la bienvenue à tous les adhérents qui se sont déplacés ou ont été représentés à l'occasion de cette assemblée générale annuelle ordinaire et élective, puisque nous sommes en année olympique, et que les statuts prévoient le renouvellement de l'ensemble du Comité Directeur tous les 4 ans.

Rappel de l'ordre du jour des Assemblées Générale et Elective:

- APPEL ET ÉMARGEMENT DES ADHÉRENTS.
- DÉSIGNATION DES ASSESSEURS ET SCRUTATEURS
- VÉRIFICATION DES POUVOIRS.
- OUVERTURE DE LA SÉANCE.
- RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT.
- RAPPORT D'ACTIVITE DU CLUB.
- RAPPORT FINANCIER- APPROBATION.
- AFFECTATION DU RÉSULTAT- APPROBATION
- VŒUX DES ADHERENTS (Exprimés avant le 04 septembre 2024.)
- QUESTIONS DIVERSES.
- ELECTION DU COMITE DIRECTEUR DE LA MANDATURE 2024/2028
(Comme prévu par l'article 12 des statuts de l'association, l'ensemble du Comité Directeur est à renouveler, à cette occasion, 11 postes sont à pourvoir).

Point sur le nombre de présents et représentés :

Sur 188 adhérents en fin de saison 2024, nous avons 81 présents et 61 représentés, soit 142 votants pour un quorum de 94.

Afin de s'assurer du bon déroulement de l'assemblée, il est demandé à 2 adhérents non-membres du Comité Directeur de se porter volontaires comme assesseurs et scrutateurs afin de contrôler les pièces et déroulement de cette assemblée.

Se présentent : **Sébastien VERON** et **David GESLIN**.

Il est proposé aux scrutateurs la vérification des feuilles de présence et procurations, sans objection de leur part.

Le Quorum étant atteint, avec 75.5% de participants, nous pouvons donc valablement débiter ces assemblées par le rapport moral du Président Daniel de Cotte, qui, je le rappelle ne sera pas soumis à approbation.

Rapport Moral présenté par Daniel de Cotte :

Mesdames, Messieurs,

Notre secrétaire a constaté la réalité du quorum de ce jour.

Nos assemblées générales ordinaire annuelle et électorale peuvent légalement se tenir.

Ce rendez-vous est un acte statutaire dans la vie d'une association mais aussi un moment de rassemblement au cours duquel le comité directeur par mon rapport vous rend compte de son travail.

Je vous rapporterai les éléments essentiels de la saison 2023/2024.

C'est la quatrième et dernière année de la mandature du comité directeur élu le 19 septembre 2020.

Ce rapport abordera chronologiquement les thèmes suivants :

- la gestion administrative du club,
- les adhésions,
- l'animation au sein du club,
- le tir sportif de vitesse,
- Nos compétiteurs,
- l'entretien du stand et de son matériel,
- Notre lieu de Tir.

La gestion administrative du club :

Notre comité directeur a siégé deux fois en présentiel les 16 septembre 2023 et le 31 août 2024.

Les membres du comité ont communiqué régulièrement verbalement ou par courriel sur les affaires courantes ou spéciales du club.

Le secrétaire Jean-Michel SCHIANO vous a diffusé régulièrement des informations utiles et il est resté à votre écoute tout en répondant à vos demandes.

Dans quelques instants, il nous fera un rapport détaillé et chiffré des activités de notre association.

La trésorerie suivie et saine, son bilan vous sera présenté suivant la chronologie de l'ordre du jour.

Les tirs de contrôles ont été très nombreux.

Les avis préalables ont été délivrés rapidement aux demandeurs.

Le stand est resté ouvert régulièrement le samedi de 8 heures à 16 heures et le mercredi de 10 heures à 15 heures.

Le dernier réajustement du créneau de mardi à mercredi a montré son intérêt puisque nous enregistrons un nombre plus important de tireurs présents le mercredi.

Les ouvertures du stand ont été respectées.

Je vous rappelle que les démarches administratives ne sont possibles que le samedi matin de 8 heures à 12 heures.

A cet effet, les membres du Comité directeur ont tenu une permanence régulière, visible et efficace.

Les adhésions :

Notre effectif à la fin de la saison 2023/2024 était de 188 adhérents soit une augmentation significative de 32 tireurs de plus que la saison précédente.

Notre club est cette année le club le plus important en nombre d'adhérents et aussi en nombre de disciplines proposées par nos installations.

Malgré l'augmentation, ces deux dernières années, du montant de la licence appliquée par la Fédération Française de Tir, nous avons maintenu le montant de notre adhésion.

Le montant de la licence pour la saison 2024/2025 est inchangé.

Dès notre prise de fonction, nous avons rendu obligatoire à toute personne désirant faire du tir sportif, quel que soit son statut de non initié, déjà licencié désirant muter, qualifié, non qualifié, fonctionnaires de la Police ou de la Gendarmerie, le suivi de séances d'initiation au 10 mètres avec les armes à air comprimé du club. Le nombre de séances de l'initiation est en fonction du niveau de connaissance du postulant. A la fin de l'initiation, celui-ci est soumis à un questionnaire de contrôle de connaissances (QCM) de 22 questions. Si celui-ci réussit le test sa candidature est soumise à l'accord du Comité Directeur. S'il ne réussit pas le test, il peut le repasser.

Ce procédé a montré son efficacité, toutes les personnes acceptées au CTPN-Réunion, depuis cette décision, sont plus sensibles à l'application des règles de sécurité légales et recommandées, elles s'intègrent plus facilement à la vie de notre communauté.

Les séances d'initiations sont menées principalement par Frédéric BOSCH et Daniel DEGARD même si d'autres encadrants apportent parfois leur aide.

A l'issue de la période de l'initiation, le postulant a le choix de s'adhérer ou pas et le Comité Directeur accepte ou pas l'adhésion de l'initié.

Cette procédure d'initiation nous permet de sélectionner nos adhérents et par conséquent d'évoluer avec un effectif qui partage la tolérance, bienveillance respect de l'autre.

Avant l'adhésion le postulant est avisé de ce triptyque à observer et à respecter.

Je peux dire que cet esprit est adopté et réel. Nous sommes et resterons attentifs à son application.

Je remercie Danièle et Fred pour leur dévouement.

Cependant, nous avons observé que le passage du pas de tir 10 mètres, qui peut durer plusieurs mois, aux pas de tir 25 et 50 mètres ne se faisait pas facilement et naturellement.

Cela s'explique par le tir à plus grande distance, l'usage de nouvelles armes, de munitions d'une autre puissance, de manipulations différentes, de déplacements vers les cibles.

Nous avons constaté que ces changements inhabituels créent des problèmes de sécurité et de comportement.

Pour pallier cette difficulté constatée, nous allons dorénavant encadrer systématiquement le tireur arrivant sur les pas de tir 25/50 mètres.

Je me suis entretenu avec Gilles PANCHOUT, Arnauld PIVERT et Jean-Bernard TIAFVOON qui dirigent le plus souvent nos pas de tir 25 et 50 mètres, ils acceptent d'encadrer le temps qu'il faudra les nouveaux tireurs.

Si vous désirez rejoindre ce trio d'encadrants, il vous suffira de me contacter.

Je remercie Gilles, Arnauld et Jean-Bernard pour leur soutien.

Notre club profite d'une bonne renommée, nous devons la préserver.

L'animation au sein du club :

Des actions ont été menées pour que le tir soit plus instructif et convivial.

Je vous cite quelques actions réalisées :

Un repas partage initié par Jacques LEBON a réuni une vingtaine de personnes le samedi 30 décembre 2023 que je remercie

Jean-Michel SCHIANO a mené le samedi 23 mars 2024 une séance de découverte sur le SIA nouveau programme imposé applicable aux tireurs détenteurs d'armes.

A ce jour, Jean-Michel et Jacques LEBON ont aidé de nombreux adhérents à ouvrir leur compte SIA.

Ce compte doit être impérativement ouvert pour le 31 décembre 2024. Au 1^{er} janvier 2025, le tireur propriétaire d'une ou plusieurs armes soumises à détention se verra dessaisi de son ou ses armes par La Préfecture.

Je vous invite donc à respecter cette obligation.

Merci Jean-Michel et Jacques pour cet encadrement nécessaire aux non-initiés à ce programme.

Jean-Marc LAURET qui est le responsable régional des Cibles Couleurs a organisé trois séances de passage de Cibles Couleurs, la première le 16 décembre 2023, la deuxième le 18 mai 2024 et la troisième le 25 mai 2024.

Les couleurs vont de la couleur blanche à la couleur arc-en-ciel.

Trente et un tireurs dont un de l'ASTAR ont réussi à l'examen. Ont été décernées 10 couleur blanche, 8 couleur jaune, 4 couleur orange, 6 couleur verte et 3 couleur bleue.

Ces regroupements ont connu un vif succès.

Le niveau de couleur attribué indique le niveau technique constaté lors de l'examen.

Je vous invite à adhérer à ce programme.

Pour accéder à certains diplômes fédéraux, il est réclamé un certain niveau de cible couleur.

Je remercie Jean-Marc et tous les cadres qui ont permis le déroulement de cet examen réglementé.

Depuis quelques mois déjà, Jean-Claude LAFFIN et Jean-Marc LAURET diplômés de la Fédération Française de Tir encadrent régulièrement, le samedi, les tireurs qui se trouvent sur le pas de tir 10 mètres en leur proposant de participer à des exercices basés sur les techniques de base du tir sportif.

Cet encadrement régulier a pour objectif d'apporter au tireur l'application dirigée des techniques apprises lors de l'initiation mais aussi la compréhension de la nécessité de travailler avec méthode les techniques apprises.

Je remercie Jean-Claude et Jean-Marc pour leur prestation appréciée.

Le samedi 6 juillet 2024, notre club a organisé sur initiative de David GESLIN une compétition carabine 22LR. Celle compétition ouverte à plusieurs clubs du département de La REUNION a réuni 22 tireurs. C'est une compétition qui respecte le règlement de la Fédération Française de tir mais aussi celui de l'Association Française de Précision Rifle affiliée à la F.F.Tir.

Cette troisième édition a remporté un vif succès.

J'ai noté, le jour de cette manifestation, la présence volontaire des jeunes de l'école de tir qui ont œuvré à l'arbitrage

Je remercie David GESLIN pour cette attrayante initiative et tous ceux qui l'ont aidé dans la réalisation de cette manifestation réussie.

Le renouvellement des licences de la saison 2024/2025 nous permettra d'analyser si nos actions ont fidélisé un grand nombre de nos tireurs.

Le Tir Sportif de Vitesse (T.S.V) :

Le Comité directeur a accepté l'adhésion de nouveaux tireurs à cette discipline. Ces personnes devaient répondre aux règles de la charte du TSV et ont suivi une formation à sa pratique.

Il s'agit de Ashley GAUZER, Julien ROGER et le jeune Thomas PAYET. D'autres demandes seront étudiées très prochainement.

Nous avons un nouveau Moniteur Arbitre National Handgun, Arnaud BOITTE. L'équipe de formateurs est ainsi renforcée. Cette discipline ne peut se tirer qu'en présence d'un moniteur diplômé.

Les compétitions de ligue ont été organisées dans notre club, arbitrées et encadrées par David GESLIN, Nicolas THIREAU et Jean-Pierre CAMUGLI. Il s'agit des manches tirées les 28 octobre 2023, 16 décembre 2023, 03 février 2024, 02 mars 2024 et 27 avril 2024.

Je remercie nos deux moniteurs-arbitres et notre arbitre.

C'est une discipline qui a su favorablement évoluer depuis quatre ans.

Le CTPN-REUNION est à La Réunion, la seule association autorisée et habilitée par la Fédération Française de Tir à pratiquer cette discipline.

Nos compétiteurs :

Plusieurs de nos tireurs ont participé à des compétitions départementales et Régionales dans diverses disciplines organisées par la Ligue de Tir de la Réunion.

Je les nomme : Enzo BOURGOIS, Jean-Pierre CAMUGLI, Éric CHANE TO, Arnaud CLAVEAU, Danièle DEGARD, Elliott DEPIGNY LENGREND, David GESLIN, Thomas MOLINIER, Anna BARBIER, Daniel BARBIER, Nicolas BONNET, Yannick GIRONCEL, Emmanuel LAURENT, Emna MOUSSA, Ihsan MOUSSA, Jacques PANDELE, Claude PAYET, Simon PAYET, Thomas PAYET, Arnault PIVERT, Julien ROGER, Christian ROMANIN, Samuel SOUPAYA VALLIAMA, Nicolas THIREAU, Arnaud TORTELLIER, Laurielle TOURNAY, Manu TRECASSE AH CHANE, Jean-François VIDOT, Guillaume VULLIEZ.

J'ai cité volontairement ces 29 tireurs car ils ont représenté notre club dans notre région mais aussi parce que leur nombre a augmenté cette année.

Parmi eux certains ont été étaient qualifiés et ont participé aux compétitions nationales

-Au Championnat de France 10 mètres du 12 au 17 février 2024 à TARBES :

Ont participé à cette compétition nationale Daniele DEGARD et Thomas PAYET.

Thomas, tout jeune tireur élément de notre école de tir, a brillé en Pistolet vitesse 5 cibles en terminant à la 4ème place. En points il était ex-écho avec le 3ème au classement.

C'était son premier championnat de France. Je sais combien il est battant. Il arrivera là où il veut s'il se donne les moyens.

-Au Championnat de France des Ecoles de Tir au mois de mai 2024 à Châlons-en-Champagne:

Enzo BOURGOIS, Ihsan MOUSSA, Simon PAYET, Manu TRECASSE AH CHANE étaient qualifiés pour y participer.

Enzo BOURGOIS, Simon PAYET, Manu TRECASSE AH CHANE nous sont revenus Champions de France par équipe dans deux disciplines de Pistolet 10 mètres d'abord en recevant la médaille d'or vitesse en vitesse 5 cibles puis la médaille d'or en 3/7secondes.

En individuel de la discipline Pistolet vitesse 5 cibles, Manu TRECASSE AH CHANE est qualifié à la première place pour participer aux finales, il va commettre alors une erreur de manipulation qui va le ramener à la 5ème place.

Malgré ce problème non maîtrisé, il a battu le record de France en catégorie Minimes Garçons Pistolet Vitesse 5 cibles en enregistrant 28 points sur 30 possibles.

La Fédération Française de Tir vient de lui transmettre l'attestation officielle de ce record de France.

Notre club peut être fier des éléments de son école de tir.

Au « Black Beard Trophy » au mois de mars 2024 Compétition interclubs en GUADELOUPE

David GESLIN a été :

1er Standard en Sénior et Super Sénior et Médaille du Président de l'IPSC International.

2ème en Overall Standard

1er au Shoot Off Standard

2ème en Pistol Caliber Carbine PCC Sénior

-A la Compétition internationale à Vetus en Champagne Trophy (level 3) au mois de mai 2024.

David GESLIN a été :

2ème International et 1er Français PCC Carabine

3ème International et 1er Français Pistolet Standard

-Au Championnat de France TSV Handgun au Provence Shooting Club du 30 mai/1juin :

David GESLIN a été :

1er International en Production Optic

Champion de France - Production Optic.

Ces tireurs qui se sont déplacés dans l'hexagone ou en Outre-mer, ont rayonné les qualités sportives de notre club.

Nous leur adressons nos félicitations.

L'entretien du stand et de son matériel :

Les armes 10 mètres appartenant au club très sollicitées à l'occasion des séances d'initiation, au cours de la première année des nouveaux adhérents et par les jeunes de l'école de tir, ont été entretenues et réparées généreusement et gracieusement par Arnault PIVERT que je remercie pour son engagement bénévole.

Philippe RUBIO, a offert et posé gracieusement un réceptacle de plomb au stand 10 mètres sous l'appareil vitesse 5 cibles. Cet ajout évite la diffusion au sol des plombs tirés.

Éric CHANE-TO a offert gracieusement à plusieurs reprises des croissanteries et du pain lors de nos manifestations.

Gabriel QUENTIN nous a offert gracieusement des ananas de son champ qui ont été dégustés au dessert de la compétition carabine 22LR. Merci Gabriel.

L'enceinte du stand de tir, le parking situé devant le stand et le chemin d'accès au stand sont entretenus régulièrement.

A l'intérieur de l'enceinte du stand l'herbe est tondue par une entreprise privée que nous rétribuons sur facture.

La partie mise à disposition du TSV est entretenue par les tireurs de la discipline.

Parfois l'intérieur et à chaque fois l'extérieur de l'entretien est réalisé par des adhérents Nicolas BONNET, Jacques LEBON, Christophe SALIOT et moi-même.

Je remercie, les personnes nommées et celles du TSV, pour leur aide.

Nous avons été agréablement surpris mais combien heureux de voir plusieurs adhérents participer de leur propre initiative au nettoyage du stand au lendemain du passage du cyclone du mois de février 2024.
Merci pour cette remise en état rapide du stand.

Des nombreux travaux d'embellissement, de confort et d'entretien ont été exécutés par Jacques LEBON que je remercie pour son ingéniosité et son dévouement.

La fosse septique et les nombreuses fuites d'eau ont été réparées par Frédéric BOSCH, Teddy HOAREAU, Jacques LEBON et Christophe SALIOT.

Je remercie toutes ces personnes dévouées à l'embellissement et au confort de nos installations.

Notre lieu de tir :

Notre bail se poursuit cette saison avec la Mairie du Port.

Néanmoins, les recherches d'une alternative à ce bail précaire restent d'actualité.

Je cite quelques actions menées :

Nous avons depuis 2023 effectué de nombreuses visites de terrains privés, dans le nord et l'ouest de l'île, rencontré plusieurs maires des communes de l'ouest et effectué des demandes officielles de terrains et d'agrément pour la construction de stand de Tir auprès de ces maires et de communautés de communes.

Nous avons été très actifs mais nos recherches sont toujours vaines, malgré la bonne volonté manifestée par ces élus.

Encore une fois, nous sommes à votre écoute si vous pensez nous aider dans la recherche d'un terrain sans oublier que notre sport apporte des nuisances sonores ?

Nous continuons nos recherches.

Pour terminer

Je tiens à adresser mes sincères remerciements :

- aux membres du comité directeur qui ont :
Répondu présent à chacune de mes sollicitations,
Participé activement aux décisions prises,
Et m'ont accompagné avec loyauté.
- aux adhérents que je n'ai pas nommés.

Vous avez, encore cette année, participé ponctuellement ou régulièrement au bon fonctionnement de notre association, à l'entretien de l'existant, à l'animation de nos activités et à la cohésion de notre groupe.
Nous devons garder cet état d'esprit pour réussir.

-Merci de m'avoir écouté.

Le Président du CTPN REUNION.

Nous continuons avec le rapport d'activité du club, qui n'est pas soumis à approbation :

Rapport d'activité du Club : Jean-Michel Schiano

Voici quelques statistiques pour vous donner un ordre d'idée de l'activité du club :

A la clôture de la saison sportive 2023-2024, le CTPN Réunion comptait 188 licences payées (contre 156 sur la saison précédente)

13 licences n'ont pas été renouvelées, nous avons eu 41 nouvelles licences. Nous avons reçu 10 mutations entrantes, et 9 mutations sortantes.

Nous avons comptabilisé 173 hommes pour 15 femmes, dont 13 jeunes, 11 garçons et 2 filles.

Parmi nos adhérents, nous avons des encadrants, dont certains cumulent plusieurs casquettes : 10 CAC, 12 animateurs, 11 initiateurs, 4 entraîneurs 1^{er} degré, 1 Diplômé d'Etat 1^{er} Degré, 2 Spécialistes Handi-Tir, 5 moniteurs TSV, 5 Arbitres TSV, 6 arbitres Cible ISSF, 1 Arbitre TAR et 11 examinateurs labellisés Cibles Couleurs.

Notre association a grand besoin de l'aide de ses adhérents pour son bon fonctionnement, aussi nous espérons que les volontaires seront nombreux pour les prochaines formations de cadres et d'arbitres, et surtout, qu'ils pratiqueront par la suite !

Nos adhérents ont également participé à des compétitions locales et nationales, en nette progression par rapport aux années précédentes, et je tiens à féliciter ceux qui ont eu et auront le courage de participer à ces matchs dans toutes les disciplines.

Nous avons eu ainsi 12 tireurs participant aux championnats 10 mètres, 7 sur les match à 25 mètres, 8 en Ecoles de Tir, 2 au championnat TAR, et 12 sur les matchs TSV.

Je rappelle enfin aux tireurs compétiteurs, que seuls 2 engagements aux compétitions sont inclus dans vos licences, et que tous les matchs supplémentaires tirés sont dus à la Ligue, et que c'est le club qui est chargé de recouvrer ces sommes en fin de saison, pour le compte de la Ligue. N'en soyez donc pas surpris. Le chèque de caution de 45 Euros déposé au CTPN en début de saison vous sera restitué si vous êtes présents à tous vos engagements. Dans le cas contraire, il sera encaissé par la Ligue régionale.

Au niveau administratif, 79 avis préalables ont été validés, et 146 badges visiteurs émis pour des séances d'initiation et de découverte. (Aucun Finiada négatif !) ce qui a entraîné 121 packs d'initiation (soit 363 séances) et 8 séances de découverte du tir dont 5 ont évolué en pack d'initiation, le tout concernant 21 femmes.

Nous avons reçu 325 mails des adhérents, et 62 mails ont été envoyés à tout ou partie des adhérents.

Notre club a su cette saison aider au maximum nos adhérents à effectuer la création des profils et râteliers SIA, et Daniel et Jacques se sont beaucoup investis à cet effet.

Concernant le site du CTPN, il a reçu 23181 visites depuis sa création, et 5934 depuis le début de l'année 2024, ce qui a généré 514 mails de contact de personnes hors club.

Le site affiche actuellement 127 news, 86 documents, et 37 albums photos.

Je rappelle que ce site est le vôtre et que vous pouvez y contribuer et nous proposant des documents, textes ou photos à publier, s'ils concernent le Tir Sportif ou la vie du club. Les informations réglementaires et techniques sont également très utiles à tous, nous l'avons vu lors de l'ouverture aux Tireurs du SIA.

Le mail de contact du Club vous est ouvert. J'en profite pour vous demander de penser à nous informer des changements de mails ou contacts sans lesquels nous ne pouvons pas vous informer des événements.

Nous passons à présent au rapport financier de notre trésorière Dominique Léoville, qui sera soumis à votre approbation :

Rapport financier : Dominique Léoville

La trésorière annonce un bilan financier très positif cette saison.

Elle détaille les différents postes de dépenses et recettes du club.

Des adhérents soulèvent quelques questions sur cette présentation :

- Un adhérent demande si, compte tenu du montant de l'épargne du club, il ne serait pas possible de diminuer le prix des licences ? Daniel de Cotte répond que ce n'est pas envisagé, car compte tenu de la situation précaire de notre installation, nous aurons besoin de toute notre trésorerie pour nous réinstaller.
- Un autre adhérent s'étonne de l'importance de cette épargne et demande s'il faut continuer de la constituer ? Daniel de Cotte répond que la décision de constituer cette épargne a été validée en Assemblée Générale il y a plusieurs années, dans le but de construire un nouveau stand quand nous aurons trouvé un terrain. Jean-Claude Laffin apporte des précisions sur le coût très important de la construction d'un stand de Tir, même modeste, ce qui justifie de continuer en ce sens. Ils approuvent la remarque d'un adhérent qui indique qu'un emprunt sera de toutes façons nécessaire pour cette opération, mais Daniel de Cotte et Dominique Léoville ajoutent que le Crédit Agricole ne prête pas aux associations et qu'il faudra chercher ailleurs.
- Un autre demande pourquoi nous recevons si peu de subventions ? Daniel de Cotte explique que les collectivités locales n'accordent aucune subvention à une association qui détient autant de fonds, les seules subventions obtenues concernent les déplacements des tireurs vers des championnats hors de notre Ile.
- Jean-Michel Schiano insiste sur le coût des cibles qui sont offertes gracieusement aux adhérents, alors que certains semblent en abuser en sur-consommant. Il appelle à la responsabilité de chacun pour éviter qu'elles ne deviennent payantes dans l'avenir.

Vote de l'Assemblée Générale sur l'approbation ou non ce rapport :

Proposition de vote à main levée, approuvée à l'unanimité des présents ou représentés :

Vote de l'Assemblée : Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstentions : 0 sur 142 voix

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

Toujours dans le domaine financier, comme chaque année, l'Assemblée doit se prononcer sur l'affectation du résultat comptable sur nos comptes bancaires :

Proposition d'affectation du résultats comptable : Daniel de Cotte - Dominique Léoville

Le résultat comptable positif de l'exercice a permis d'épargner une somme conséquente sur notre compte courant, qui ne rapporte rien, il est proposé de placer cette somme sur notre compte épargne afin qu'il produise des intérêts.

Vote de l'Assemblée Générale sur l'approbation ou non cette proposition d'affectation :

Proposition de vote à main levée, approuvée à l'unanimité des présents ou représentés :

Vote de l'Assemblée : Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstentions : 0 sur 142 voix

La proposition d'affectation financière est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés

Nous soumettons à présent au vote de l'Assemblée une proposition de budget prévisionnel pour la saison 2024-2025:

Budget prévisionnel : Dominique Léoville

La trésorière propose à l'Assemblée de se prononcer sur un budget prévisionnel pour l'exercice 2024-2025, avec des dépenses plus élevées que lors de l'exercice précédent en raison de commande de cibles et de factures de fournitures d'énergie plus importantes que précédemment, et des recettes également en augmentation, en prévision d'une poursuite des augmentations du nombre d'adhésions en 2024-2025, ce qui dégagerait un solde positif néanmoins moins important qu'à la saison précédente, hors imprévu.

Vote de l'Assemblée Générale sur l'approbation ou non cette proposition de budget prévisionnel :
Proposition de vote à main levée, approuvée à l'unanimité des présents ou représentés :

Vote de l'Assemblée : Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstentions : 0 sur 142 voix

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés

Vœux des adhérents :

Un seul vœu a été exprimé par une adhérente, Solange Capredon, dans le délai imparti sur la convocation, qui portait sur la possibilité d'ouvrir le club de tir une autre demi-journée dans la semaine afin que les personnes, qui ne sont pas disponibles le mercredi et le weekend puissent venir s'entraîner. Elle offre si besoin ses services pour assumer l'ouverture du club le mardi de 14h à 16h comme elle le faisait déjà il y a un peu plus de 4 ans. Elle indique qu'il serait judicieux d'être deux afin de pallier aux indisponibilités.

Daniel de Cotte répond à cette question :

Le créneau du mardi après-midi qui était proposé autrefois n'attirait pas beaucoup de monde, c'est pourquoi il a été décidé de le déplacer au mercredi, avec une amplitude horaire plus importante, et cette proposition semble satisfaisante vu la quantité de tireurs qui fréquentent le stand sur ce créneau. Il faut au moins 2 Encadrants pouvant se relayer en cas d'absence, et Madame Capredon est la seule disponible ce jour-là. Si un autre volontaire se manifestait pour la seconder, la question serait réexaminée.

Jean-Michel Schiano ajoute qu'il se propose de mener sur rendez-vous des séances de formation et de perfectionnement sur les créneaux du mercredi si des demandes sont exprimées.

Avant de clore cette assemblée ordinaire annuelle, auriez-vous des questions diverses à soulever ?

Questions des adhérents :

David Geslin demande s'il serait possible d'ouvrir un créneau d'entraînement au TSV en semaine ? Daniel de Cotte rappelle que suite à l'incident survenu avec les pompiers du voisinage, nous avons dû restreindre au samedi la pratique du TSV, très bruyant, et qu'il n'est pas envisageable d'élargir les créneaux de tir.

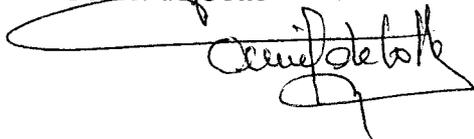
Un autre adhérent demande s'il serait possible de faire arranger le chemin d'accès au stand ? Daniel de Cotte l'informe que ce chemin ne dépend pas de nous mais de la commune, et qu'il n'est pas envisageable qu'ils l'améliorent pour nous. Nous faisons au mieux avec nos propres moyens pour nettoyer les abords et rafistoler le chemin.

Des questions ont également été posées par M. Bretzner, représenté à l'Assemblée : Il demande s'il est envisageable d'ouvrir le lundi ? Daniel de Cotte lui répond comme pour l'ouverture du mardi que ce n'est pas envisageable.

Il demande si le TSV pourrait se pratiquer le mercredi ? Daniel de Cotte a déjà répondu à cette demande de M. Geslin par la négative. Il demande enfin si des formations d'animateur pourraient être proposées ? Daniel de Cotte, Responsable Régional des Formations pense que oui, d'ici quelques mois plusieurs formations et recyclages seront proposées, mais seuls les plus motivés et disponibles pourront s'y inscrire, dans l'intérêt du Club.

L'ordre du jour étant épuisé, Daniel de Cotte clôt l'Assemblée générale annuelle ordinaire à 10h50.

Le Président
Daniel de Cotte



Le Secrétaire
Jean-Michel Schiano





ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU CTPN REUNION DU 14 SEPTEMBRE 2024 :

L'assemblée débute par un rappel des règles statutaires :

Comme le prévoit l'article 12 des statuts de notre association, l'ensemble du Comité Directeur est à renouveler tous les 4 ans, lors des années olympiques, de ce fait la totalité du Comité Directeur est démissionnaire d'office, et est à renouveler.

11 postes avaient été pourvus il y a 4 ans lors de la précédente élection, 3 des membres avaient quitté le club depuis cette date, étant donc démissionnaires de fait, et les 8 autres ont assumé leur charge jusqu'à ce jour.

Les statuts prévoient un minimum de 3 et un maximum de 12 membres du Comité Directeur.

Nous vous avons proposé de vous porter candidats avant le 04 septembre, et nous avons reçu 10 candidatures dans les délais impartis.

Il s'agit, par ordre alphabétique de :

1. **Frédéric BOSCH (ex-membre du Comité Directeur)**
2. **Jean-Pierre CAMUGLI (ex-membre du Comité Directeur)**
3. **Daniel de COTTE (ex-membre du Comité Directeur)**
4. **Danièle DEGARD Epouse NAXOS (ex-membre du Comité Directeur)**
5. **Jean-Marc HOAREAU (ex-membre du Comité Directeur)**
6. **Jean-Claude LAFFIN**
7. **Jean-Marc LAURET (ex-membre du Comité Directeur)**
8. **Jacques LEBON**
9. **Dominique LEOVILLE (ex-membre du Comité Directeur)**
10. **Jean-Michel SCHIANO (ex-membre du Comité Directeur)**

Aux termes des dispositions de l'article 11 des Statuts, toutes ces candidatures sont recevables, et nous allons les laisser se présenter en déclarant leur nom, prénom, âge et qualités, ainsi que leurs activités dans le cadre du Tir Sportif et du Club :

Frédéric BOSCH étant absent du Département ce jour, je vais vous le présenter en son nom :
Agé de 53 ans, Frédéric est CAC, Animateur et Initiateur de Tir, Il est également labellisé Cibles Couleurs et Arbitre Départemental de Tir en ISSF Cible, très impliqué dans les initiations les samedis matin, beaucoup d'entre vous ont pu bénéficier de ses compétences lors de leur arrivée dans le club. Il est un cadre très actif au sein du CTPN Réunion.

La parole est donnée à :

Jean Pierre CAMUGLI : (Moniteur TSV)

Daniel de COTTE : (ex Président du CTPN, Animateur, Initiateur, Entraîneur 1^{er} degré, Brevet d'Etat DESJEPS, Arbitre Départemental ISSF Cible, Moniteur/Arbitre TSV, ex IROA, Labellisé Cibles Couleurs, Tuteur Fédéral 1^{er} degré, Spécialiste Handi-Tir, RFR, Membre du CD de la FFT, Président et membre de 3 Commissions nationales)

Danièle DEGARD/ NAXOS : (ex membre du Comité Directeur du CTPN, CAC, Animatrice, Initiatrice, labellisée Cibles Couleurs, Arbitre régionale ISSF Cible)

Jean-Marc HOAREAU : (ex membre du Comité Directeur du CTPN, CAC, Animateur, Initiateur, Entraîneur 1^{er} degré)

Jean-Claude LAFFIN : (Animateur, Labellisé cibles Couleurs)

Jean-Marc LAURET : (ex membre du Comité Directeur du CTPN, CAC, Animateur, Initiateur, Arbitre régional ISSF Cibles, Labellisé et responsable régional Cibles Couleurs)

Jacques LEBON : (CAC)

Dominique LEOVILLE : (ex membre du Comité Directeur du CTPN en tant que Trésorière, CAC, Animatrice, Initiatrice, Spécialiste Handi-Tir)

Jean-Michel SCHIANO : (ex membre du Comité Directeur en tant que Secrétaire, CAC, Animateur, Initiateur, Entraîneur Fédéral 1er degré, Arbitre national ISSF Cibles, Arbitre national TAR, Moniteur Arbitre TSV, ex IROA, Labellisé Cibles Couleurs, et RRA) Administrateur des sites Internet du CTPN et de la Ligue Régionale.

Cette présentation achevée, nous avons donc 10 candidats pour les 12 postes qui étaient ouverts.

Il est proposé un vote à main levée sur l'ensemble de la liste des candidats, à moins que quelqu'un ne s'y oppose et ne souhaite un vote à bulletins secret ?

Proposition de vote à main levée, approuvée à l'unanimité des présents ou représentés :

Vote de l'Assemblée : Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstentions : 0 sur 142 voix

La proposition de liste des membres du Comité Directeur est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le Comité Directeur nouvellement élu se retire pour délibérer sur les postes à affecter au sein du bureau du Club.

Résultat des nominations :

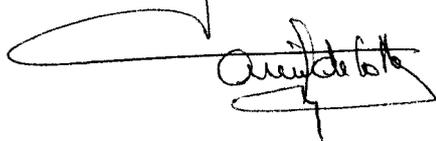
Président: Daniel de COTTE
Trésorière : Dominique LEOVILLE
Secrétaire : Jean-Michel SCHIANO
Trésorière adjointe : Danièle DEGARD-NAXOS

Membres : Frédéric BOSCH, Jean-Pierre CAMUGLI, Jean-Marc HOAREAU, Jean-Claude LAFFIN, Jean-Marc LAURET, Jacques LEBON.

Le Président assure l'Assemblée de son engagement pour la nouvelle mandature, et remercie les adhérents pour leur présence et la bonne tenue de ces assemblées

Il clôt l'Assemblée électorale à 11h40.

Le Président :
Daniel de COTTE



Le Secrétaire :
Jean-Michel SCHIANO

